

Réf: Dossier 223749

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DST GROUPE »

Siège Jacqueville, Jacqueville, ADOUMANGAN, Lot 1,
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DST GROUPE »

Objet : - VENTE ET LOCATION DE VEHICULES
 - VENTE DE VOLAILLES, BOVINS ET CAPRINS
 Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Jacqueville, Jacqueville, ADOUMANGAN, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle KOMENAN SONIA VIVIENNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-01-2023-B12-00037 du 10/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 10/07/2023

